

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 27 JUIN 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS** : Mr DOMINIQUE Pierre Président  
Syndic titulaire : HONORAT Guy - LIENS Charles  
Excusé : PONCET Norbert - PELISSIER Laurence – DEVINE Marc  
Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis – M. CALVIERE Robert

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet** : DELEGATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT

=====

**Le Président expose** : le Président expose aux membres présents la nécessité de pouvoir signer la convention relative à la pose de la canalisation sur la berge du canal LSV, quartier de Cassouillet, commune de Cheval Blanc.

Le comité syndical doit autoriser le président à signer la convention au nom de l'ASCO.

**Oui l'exposé du Président** : la commission syndicale autorise le président à signer la convention, au nom de l'ASCO et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président  
Mr DOMINIQUE Pierre

LE SYNDIC



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES



Envoyé en préfecture le 03/07/2019

Reçu en préfecture le 03/07/2019

Affiché le

ID : 084-298401712-20190627-2019\_022-DE